

CONDITIONS GENERALES

Veillez lire attentivement les présentes conditions générales qui seront réputées acceptées par le client. Les présentes conditions générales peuvent être modifiées ultérieurement sans notification préalable.

1.1 Objet

Selon la commande du client, les prestations se composent de prestations techniques: Transfert et montage de films.

1.2. Matériel à fournir par le Client

En fonction de la formule choisie, le client fournira:

- un ensemble de photos et documents numérotés,
- une vidéo(s) avec les indications précises pour le montage
- la musique

La musique libre de droits est fournie par SineQuaNet.

Dans l'hypothèse où le(s) document(s) confié(s), qu'elle qu'en soit la forme, serait (seraient) détruit(s) de façon à engager la responsabilité de SineQuaNet, SineQuaNet ne supporte le dommage qu'à concurrence de la valeur du support confié (papier, disquettes, etc.) et ne doit pas supporter le paiement de la valeur objective ou subjective du/des document(s) confié(s). Le client répond de tous les dommages qui pourraient résulter d'un matériel défectueux ou non approprié (qualité, quantité).

1.3. Propriété

Le client déclare expressément être titulaire ou cessionnaire dûment habilité de tous les droits de propriété intellectuelle attachés aux documents envoyés. Le client s'engage irrévocablement à payer, en sa qualité de garant, tous dommages et intérêts qui seraient réclamés à SineQuaNet, au titre de la violation des droits d'auteur d'un tiers, du fait de l'exécution des services ou prestations acceptées par le client.

1.4. Respect de la vie privée

Les données personnelles du client ne sont pas conservées par SineQuaNet. SineQuaNet ne conserve ni le matériel livré ni de copie du produit fini.

1.5. Responsabilité

SineQuaNet ne garantit pas l'absence de défauts ni de non conformité. Le produit commandé par le client sera réalisé suivant ses indications. La qualité finale du produit ne pourra pas être invoquée comme faute grave et ne permet pas au client d'invalider ou encore de résilier le contrat conclu avec SineQuaNet ou encore de demander des dommages et intérêts. En aucun cas, SineQuaNet ne pourra être tenu responsable d'éventuels dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation du service ou de l'impossibilité d'utiliser le service. Dans le cas où le produit est défectueux, le client devra renvoyer à SineQuaNet le produit. SineQuaNet s'engage à renvoyer sans frais une nouvelle version du produit.

SineQuaNet décline toute responsabilité en cas de perte du matériel par les services postaux. SineQuaNet recommande au client d'envoyer son matériel en recommandé et s'engage, de la même manière, à renvoyer le matériel et le produit en recommandé (frais de port en sus).

Le client est seul responsable du contenu des informations publiées dans son film et de l'usage qui en sera fait.

Le produit final, quelle qu'en soit la nature et/ou le support, doivent tous être contrôlés par le client dès leur réception. Le client a l'obligation de communiquer par écrit à SineQuaNet dans un délai de sept jours tous les défauts ou erreurs. Une carence de sa part libérera SineQuaNet de toute responsabilité liée à la garantie de qualité, même pour faute légère.

Dans tous les cas, la responsabilité de SineQuaNet est strictement limitée à la faute grave. A défaut de faute grave, SineQuaNet est libéré de toute responsabilité (retard dans la livraison, qualité du travail, etc.). Dans l'hypothèse où la responsabilité de SineQuaNet serait reconnue, le dommage maximal dont la réparation pourrait être demandée à SineQuaNet se limite au prix de la commande.

Sinequanet se réserve le droit de refuser l'exécution de commandes lui paraissant manifestement violer les règles légales.

1.6. Reproduction

Sont librement reproductibles par le client les transferts, qui ne constituent pas des œuvres (créations de l'esprit, littéraires ou artistiques); les œuvres non protégées publics et tout objet personnel).

Le client s'engage à reproduire ou à transférer qu'à des fins personnelles et privées (cercle de personnes étroitement liées).

1.7. Commandes, tarif, facturation

SineQuaNet fournit au client une offre relative au travail souhaité par le client. Toutefois, aussi longtemps que SineQuaNet n'est pas en possession de tous les éléments lui permettant d'établir une offre complète et définitive, les renseignements fournis ne sont de simples indications ne constituant pas une offre définitive, ne liant pas SineQuaNet. L'acceptation de l'offre est faite par le client par la signature de l'offre sous la rubrique «bon pour accord ». Le client peut envoyer par courrier, fax ou courrier électronique son acceptation de l'offre.

Les frais supplémentaires liés à l'exécution de travail additionnel par rapport au travail convenu par l'acceptation de l'offre (retouches des documents, quelle qu'en soit la forme, travail supplémentaire sur des supports et données fournis, ainsi que toutes corrections d'erreurs contenues sur les documents remis, traductions ou rédactions de textes) seront facturés en plus sur la base décompte du temps, conformément au taux horaire en vigueur.

Les corrections ultérieures quelle qu'en soit la forme (modification ultérieure, du texte, des illustrations, de la mise en page, etc.) ne sont pas comprises dans l'offre. Elles seront facturées à part selon le temps nécessaire à leur exécution conformément au taux horaire en vigueur.

Les commandes sont envoyées suivant leur nature par courrier électronique ou par la poste (frais de port en sus).

1.8. Paiement

SineQuaNet met à votre disposition des paiements par chèques, virements bancaires et paiements en espèces. Tout paiement, quelle que soit son origine, est payable en franc suisse ou en euro. Le prix convenu pour les prestations et services fournis par SineQuaNet doit être payé, sans escompte, dès réception du produit par le client.

1.9. Sous-traitance

En cas de besoin, SineQuaNet est autorisé, sans instructions écrites contraires du client, à sous-traiter une fraction du travail commandé par le client.

1.10. Délai de livraison

Le délai de livraison est celui convenu par les parties dans l'offre acceptée par le client. Le délai de livraison est respecté si le produit ou le service est expédié par SineQuaNet dans le délai convenu.

L'expédition sera être faite par courrier en recommandé, par email, sauf instructions écrites contraires du client. Dans l'hypothèse où aucun délai de livraison ne serait expressément indiqué, SineQuaNet est tenu de livrer dans un délai raisonnable, compte tenu des circonstances.

SineQuaNet est déchargé de toute responsabilité envers le client pour tout dommage qu'il subirait personnellement et/ou qu'il ferait subir à un tiers, résultant du dépassement du temps de livraison, si notamment et alternativement:

- a. Le matériel de travail est fourni par le client hors des délais convenus;*
- b. Le matériel fourni par le client n'est pas prêt pour l'exécution convenable des prestations et services à charge de SineQuaNet;*
- c. Le matériel fourni par le client est défectueux ;*
- d. Le client modifie la commande initiale ou demande des travaux complémentaires;*
- e. Il y a dépassement des heures de travail initialement convenues, qu'elle qu'en soit l'importance;*
- f. Se présente un cas de force majeure.*

Le dépassement du délai de livraison dans les circonstances susmentionnées ne permet pas au client d'invalider, de résoudre ou encore de résilier le contrat conclu avec SineQuaNet ou encore de demander des dommages et intérêts.

1.11. For et droit applicable

Les tribunaux ordinaires du canton de Genève (le recours au tribunal fédéral demeurant réservé) sont seuls compétents pour connaître de tout litige pouvant survenir entre le client et Sinequanet concernant l'interprétation ou l'exécution de leurs accords ainsi que des présentes conditions générales. Le droit suisse est seul applicable.

Toute acceptation d'une offre formulée par SineQuaNet s'accompagne de la communication des présentes conditions générales que le client accepte sans réserves.